

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DE FORMATION

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

EPINAL LE 11 DÉCEMBRE 2012

Depuis quelques années, dans les départements du ressort du Tribunal administratif de Nancy, ce n'est pas moins de 40% des enquêtes qui sont consacrées aux documents d'urbanisme.

Autre constat, les récentes décisions législatives et réglementaires résultant des réflexions menées dans le cadre des concertations sur l'environnement et le développement durable, s'appliquent en particulier à ces documents.

Aussi, c'est logiquement que les adhérents de la CCELor ont souhaité les inscrire parmi les priorités à traiter dans le cadre de leur programme de formation continue.

Déclinée par département en associant les services administratifs directement impliqués, la journée du 11 décembre 2012 était réservée à l'ensemble des commissaires enquêteurs du département des Vosges, et exceptionnellement qu'ils soient adhérents ou non à la CCELor.

Elle était animée par Messieurs Vincent DENARDO, Chef de bureau au service urbanisme et habitat à la DDT 88 et Romuald BOGUENET, Conseiller urbanisme et aménagement à la Chambre d'agriculture des Vosges.

C'est cette dernière qui avait mis aimablement sa salle de réunion à la disposition des 40 sur 76 commissaires enquêteurs du département.

La journée était organisée en deux parties. La matinée était réservée aux deux intervenants et l'après-midi à une réflexion par groupes sur un dossier particulier de PLU.

Après le traditionnel mot d'accueil de notre Président, le travail pouvait commencer à partir de 9 h 30.

L'intervention de Monsieur DENARDO :

Après un rappel des fondamentaux et des différentes déclinaisons sous le terme « documents d'urbanisme », son propos s'est ensuite attaché à :

- En définir les objectifs et la portée dans l'espace et le temps ;
- Les situer entre le projet de territoire et les politiques publiques ;
- Rappeler les textes fondateurs ;
- En décrire le contenu de chacun d'eux et les liens qui les unissent ;
- A rappeler l'importance du diagnostic au-delà du seul territoire communal.

Puis, il a traité de la place de l'urbanisme porteur du Grenelle de l'Environnement dans les domaines de :

- L'eau (qualité des eaux de surface, prise en compte des risques liés aux inondations, préservation des ressources naturelles) ;
- De la préservation de la biodiversité face à son érosion tant au plan mondial que régional ;

- De la préservation des terres agricoles victimes d'une urbanisation à courte vue ;
- Des économies d'énergie ;
- De la mixité sociale.

Enfin, il a traité de l'enquête publique, en rappelant son rôle, son déroulé et son devenir, avec quelques exemples à l'appui.

L'intervention de Monsieur BOGUENET :

Outre quelques commentaires au cours de celle de Monsieur DENARDO, notre deuxième intervenant a traité de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace en développant trois thèmes :

- L'activité agricole, c'est quoi au juste ?
 - Les différents types d'activités ;
 - La définition sociale de l'agriculteur ;
 - Économiquement et en termes de besoins ;
- Les interventions de la Chambre d' Agriculture dans les domaines de l'urbanisme :
 - Pour s'assurer de la réelle prise en compte de l'agriculture ;
 - En tant que médiateur pour permettre un dialogue constructif entre les collectivités territoriales et les exploitants.
- L'exploitation agricole en urbanisme :
 - Sa reconnaissance dans le code ;
 - Sa place en termes d'objectifs et d'insertion dans l'espace ;
 - Ses besoins et les problèmes souvent rencontrés.

Après quelques échanges avec les auditeurs, il était 12 h 30 et temps de déjeuner en dégustant une choucroute servie sur place.

A 14 h 30, les batteries étant rechargées, le travail pouvait reprendre avec la constitution de quatre groupes de commissaires enquêteurs, chacun se voyant confier un dossier de PLU avec pour mission de mettre en évidence les points marquants, positifs ou négatifs ; un rapporteur étant ensuite chargé à 16 h 30 de présenter à l'assistance ce qui avait été retenu par son groupe d'appartenance.

A 17 h 00 Il revenait enfin à notre Président de remercier au nom des commissaires enquêteurs les intervenants, en soulignant la qualité et le grand intérêt de leurs communications.

Michel JUST
Secrétaire de la CCELor